



Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence
du Puy-de-Dôme

12 Boulevard Pochet Lagaye – Résidence des Confisiers - 63000 CLERMONT-FD

COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 23 JUIN 2015

Le quorum étant atteint, la Présidente déclare l'Assemblée Générale Ordinaire 2015 ouverte (Cf. liste des présents et excusés). Elle remercie chaleureusement l'ensemble des personnes présentes. Elle remercie la Mairie de Clermont-Ferrand pour la mise à disposition de la salle de réunion.

Elle présente le déroulement de cette Assemblée Générale :

- Rapport Moral de Madame Isabelle DUBOIS – Présidente.
- Rapport Financier de Monsieur Michel BAS – Trésorier.
- Intervention de Monsieur Frédérick POIGNET – Cabinet d'Expertise Comptable Sauvestre et Tanguy.
- Intervention de Monsieur Marc REGNOUX – Commissaire aux Comptes.
- Rapport d'activité de Monsieur Didier COMTE – Directeur Général.
- Élection du Conseil d'Administration.
- Moment convivial autour d'un buffet préparé par Six-Trois.

La Présidente nomme deux scrutateurs :

- M. GENESTE Jean-Pierre – Représentant le C.R.E.A.I.
- Mme CONDY Jocelyne – Représentant la CAF.

• RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION PRÉSENTÉ PAR MADAME ISABELLE DUBOIS - PRÉSIDENTE

En premier lieu, je vous souhaite la bienvenue.

Je salue tout particulièrement les nouveaux conseillers départementaux et les nouveaux élus qui sont présents, j'espère que cette Assemblée Générale sera l'occasion pour eux de mieux faire connaissance avec l'A.D.S.E.A. 63.

De façon plus générale, je vous remercie pour votre présence qui témoigne de l'intérêt que vous portez à l'association, aux enfants dont elle a la charge, aux professionnels qui œuvrent au quotidien et aux bénévoles qui participent activement à la gestion en portant haut et fort les valeurs associatives.

Après la présentation de ce rapport moral et d'orientation, je céderai la parole à Michel BAS pour le rapport financier ; Frédéric POIGNET, pour le Cabinet SAUVESTRE et TANGUY et ensuite à notre Commissaire aux Comptes - Marc REGNOUX, interviendront dans le cadre de la clôture et de la certification des comptes.

Enfin, le Directeur Général vous présentera le rapport d'activité des Services dans lequel j'ai souhaité cette année faire une place particulière au projet de construction Arc-en-Ciel.

À ce titre, nous aurons la projection d'images de synthèse réalisées par Denis VIALA, un des administrateurs, qui a mis son talent professionnel au service de l'Association.

Ensuite, j'inviterai des professionnels du groupe de l'A.E.M.O. spécifique à venir présenter l'ouvrage réalisé par leurs soins.

En fin d'Assemblée Générale et avant de partager un verre, nous procéderons au renouvellement du Conseil d'Administration.



Pour cette deuxième année de mandat, j'ai envie de vous dire que malgré les vicissitudes, le Bureau et le Conseil d'Administration de l'Association, encouragés par les avancées, poursuivent leur marche dans la voie tracée de l'A.D.S.E.A. 63.

Bien sûr, cela ne se passe pas sans contrainte et sans bouleversement, mais le projet stratégique visant à assurer la pérennité de nos interventions et actions en mettant en avant les « cœurs » de métier et en structurant les fonctions supports est bien engagé.

Dans un environnement contraint par les cadres budgétaires et législatifs, l'association défend son idéal et cherche à le traduire dans le quotidien par :

- son indépendance politique,
- la qualité de l'intervention de ses professionnels,
- son engagement permanent dans le partenariat pour agir dans le cadre de la protection de l'enfance.

Sans nul doute, le pari est ambitieux et le quotidien contradictoire mais c'est l'objectif de l'association.

C'est ce projet, ce pari, qui fait l'adhésion et l'union des membres des instances associatives.

Les débats sont riches, contradictoires, partagés et parfois un peu vifs mais jusqu'alors les décisions sont prises avec une forte majorité, voire l'unanimité.

Et cela en toute transparence avec les partenaires et les salariés qui sont associés au Conseil d'Administration, aux analyses, aux décisions.

C'est sans doute la particularité de l'A.D.S.E.A. 63, c'est sans doute sa force et sa singularité.

Aujourd'hui, il est notable que de nombreux chantiers sont engagés, ils concernent :

- la gouvernance associative,
- le dialogue social,
- le projet associatif,
- les projets des services,
- l'organisation administrative et financière de la structure.

Il faut aussi noter l'évolution de nos relations avec les mairies dans le cadre de la Prévention Spécialisée ; mais aussi le travail avec l'Aide Sociale à l'Enfance face à l'évolution des mesures de placement ou d'A.E.M.O.. L'ADSEA 63 participe activement à l'ensemble de ces travaux en se situant clairement comme un partenaire de l'Etat, et des Collectivités, au premier rang desquelles le Conseil Départemental.

Il faut garder une vision prospective et dynamique.

Il faut aussi faire face aux évolutions administratives qui sont de plus en plus contraignantes et pour lesquelles il est nécessaire d'avoir des réponses effectives de nos partenaires.

Autant de chantiers qui nous mobilisent toutes et tous de façon intense.

Le moteur de cette action est un échange permanent entre des professionnels et des bénévoles engagés et responsables.

Cette énergie et cette force sont parfois fatigantes, souvent trépidantes, toujours enrichissantes. C'est une des raisons pour lesquelles lors du prochain Conseil d'Administration, je présenterai ma candidature à la Présidence de l'Association.

Je vous remercie.

VOTE :

	POUR	ABSTENTIONS	CONTRE
Collège Consultatif	Unanimité	0	0
Collège Délibératif	Unanimité	0	0

• RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ PAR MONSIEUR MICHEL BAS -TRESORIER

I - Introduction

Comme chaque année, il revient au Trésorier de l'Association de présenter à l'Assemblée Générale le rapport financier de l'année. Je vais donc vous faire part de l'activité financière réalisée en 2014.

Pour la poursuite de sa mission et de ses actions, l'ADSEA du Puy-de-Dôme disposait en 2014 d'un budget prévisionnel d'environ 7.5 M€, réparti sur le Siège de l'Association et l'ensemble de ses Services que sont la Maison d'enfants l'Arc-en-Ciel, l'Aide Éducative en Milieu Ouvert et la Prévention Spécialisée.

Cette année encore, près de 150 salariés (125 équivalents temps plein), intervenant sur plus d'une douzaine de sites dans le département ont assuré les missions de l'ADSEA 63 grâce au financement du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, en grande majorité, mais aussi celui de l'État, des Communes ainsi que d'autres partenaires comme la C.A.F. ...

Aussi, avant de rentrer dans le détail des résultats de l'action respective de ces Services, je tiens ici à souligner et à remercier, au nom de l'ADSEA du Puy-de-Dôme, l'engagement professionnel quotidien des uns, l'implication financière et technique de tous les autres.

Merci.

II - Les résultats des Services

A - La Direction Générale

Le budget de la Direction Générale est réparti sur tous les Services et Établissement de l'Association.

Au plan Comptable, le résultat d'exploitation, qui est la différence entre les recettes et les dépenses, est excédentaire de 21 999.51 €. L'origine de cet excédent n'est pas structurelle. Il s'explique en très grande partie par l'absence de Responsable Administratif et Financier sur la quasi-totalité de l'exercice. Viennent s'y ajouter 2 230.36 € de dépenses non opposables au Conseil Départemental pour arriver au résultat administratif de 24 229.87€.

Compte tenu d'un certain nombre de dépenses à prévoir sur le Siège pour 2015, liées à l'organisation matérielle et à certaines situations de personnel, il vous est proposé d'affecter cet excédent à la réserve de compensation des déficits d'exploitation (des exercices ultérieurs).

Je profite de ce paragraphe sur les comptes du Siège pour informer l'Assemblée Générale que l'Association a formulé et défend une position de renforcement des moyens de la Direction auprès du Conseil Départemental, notamment en termes d'effectifs administratifs.

B - L'Aide Éducative en Milieu Ouvert

Le budget prévisionnel 2014 de ce Service n'était pas à l'équilibre, il prévoyait une perte d'exploitation que la réalisation de l'exercice est venue confirmée, à hauteur de 116 344.08 €. En effet, malgré une certaine maîtrise des dépenses, notamment des consommables, et une facturation de mesures en hausse de près de 10 % par rapport à 2013, pour atteindre les 2.5 millions d'euros, le niveau des produits de l'A.E.M.O. n'a pas pu couvrir ses dépenses.

La reprise du résultat N-2 (2012) vient cependant quasiment compenser ce déficit administratif, finalement arrêté à -7 434.80 €. L'affectation logique proposée est celle d'un report à nouveau déficitaire.

D'une manière générale, le point d'attention sur l'exploitation de l'A.E.M.O. réside essentiellement dans l'impact du nombre des mesures spécifiques sur la capacité globale de facturation du Service.

C - L'Aide à la Gestion Budgétaire et Familiale

La proposition d'affectation du résultat administratif bénéficiaire de 2 818.65 € va cette année au financement des mesures d'exploitation. Dans le détail de ce chiffre, l'Aide à la Gestion Budgétaire et Familiale a dégagé en 2014 un résultat comptable de 1 154.48 €, auquel vient s'ajouter la reprise du résultat administratif de l'an dernier, de 1 664.17 €.

D - « L'Arc-en-Ciel » - Maison d'Enfants à Caractère Social

L'exercice 2014 de l'établissement de Thiers n'a pas été conforme au budget. Le dépassement, de l'ordre de 7,5 % des dépenses de personnel, en grande partie dû à la régularisation de situations anciennes, n'a pas permis d'atteindre l'équilibre financier, malgré un niveau de recettes légèrement supérieur au prévisionnel.

Aussi, c'est un résultat comptable négatif de 90 801.51 €, alourdi de 31 743.58 € de dépenses non opposables et de reprises antérieures, soit un déficit global de 122 545.09 € qu'il vous revient d'affecter, avec comme proposition cette année le report à nouveau déficitaire.

E - Mesures d'accompagnement de la Maison d'Enfants « L'Arc-en-Ciel »

Le budget global de cette activité ne dépassait pas 35 000 € cette année et prévoyait un équilibre. Des économies de dépenses plus importantes que la baisse des recettes laissent donc un résultat administratif bénéficiaire de 101.2 €, qu'il vous est proposé d'affecter à la réduction des charges d'exploitation des exercices ultérieurs.

F - La Prévention Spécialisée

La présentation ne concerne que la part d'activité des 3 Services de Prévention financée par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme. En effet, cette année, l'équilibre parfait des résultats d'activités dotées par les Autres Financeurs ne requiert aucune décision d'affectation.

Cette situation ne doit pas masquer les menaces réelles que la réduction des dotations des Autres Partenaires vient faire peser sur l'équilibre financier donc la pérennité des actions menées sur les Communes par ces services.

D'un point de vue comptable, l'exercice de la Prévention en 2014 est juste à l'équilibre, avec 133.56 € d'excédent, sur un budget global, pour mémoire, de plus de 1 650 k€. Administrativement, la dotation aux provisions pour congés payés, plus importante cette année pour cause de mise en conformité, n'étant pas acceptée par le financeur, c'est donc un résultat bénéficiaire de 35 450.81 € qu'il convient d'affecter. Nous vous proposons de répartir à parts égales cette somme à deux réserves distinctes, soit 17 725.41 € d'excédent affecté à l'investissement, et 17 725.40 € affectés à la compensation des déficits d'exploitation.

III - Le résultat de l'association.

L'agglomération des résultats des Services détaillés précédemment, représente le résultat final consolidé de l'ADSEA 63. Je souligne ici que la pure pratique comptable privilégierait de bâtir un seul et unique résultat, celui de l'Association, qui lui, serait ensuite décliné de façon analytique en plusieurs sous-résultats, ceux réalisés par chacun des Services. Cela pourrait être un objectif administratif de présentation pour les années à venir... parenthèse fermée.

Ainsi, jamais auparavant l'ADSEA 63 n'avait engagé un tel niveau de dépenses et de recettes qu'en 2014. Avec quasiment 7.8 millions d'euros de dépenses, c'est 115 000 € de plus que l'an dernier. En grande majorité, cette évolution provient du Groupe administratif II, celui des dépenses de personnel, qui représente à lui seul plus de 75 % des frais de l'Association.

De même les recettes, c'est-à-dire le financement de ces dépenses via la facturation des prestations, atteint quasiment les 7.6 millions d'euros, en hausse de 3,5 % par rapport à 2013.

Le premier enseignement à tirer de ces chiffres de l'exercice est donc bien la hausse de l'activité associative. Le second, malheureusement, est celui du résultat comptable déficitaire de cette activité qui, et c'est à souligner cette année, n'est plus compensé dans les mêmes proportions qu'auparavant par les excédents administratifs antérieurs.

Concrètement, le résultat 2014 de l'ADSEA 63 est une perte de 113 081.85 €, que nous vous proposons d'affecter en report à nouveau déficitaire.

IV - Conclusion

Conformément aux conclusions du rapport financier de l'an dernier, l'année 2014 a vu se poursuivre le travail de mise en conformité et en cohérence de plusieurs aspects du domaine comptable et financier de l'Association, que ce soit dans les méthodes de travail, la présentation des comptes ou la réponse aux diverses contraintes administratives. Ce travail important n'est pas achevé et les premiers mois de 2015 prouvent à quel point l'implication de toute l'équipe, qui a bien sûr répondu présente, reste demain encore nécessaire pour gagner en confiance et en sérénité dans nos prochaines étapes.

L'autre aspect de la situation financière de l'ADSEA 63 est toujours celui des moyens dont elle dispose pour remplir ses missions : ils doivent être maintenus, et non au coup par coup mais bien à moyen/long terme, dans une démarche de pérennisation des budgets de fonctionnement et d'investissement, pour l'ensemble des Services.

Si nous pouvons entendre les contraintes nouvelles dans nos relations avec nos financeurs et nos partenaires, quels qu'ils soient, nous ne pouvons nous résoudre à subir et accepter d'avoir à faire encore mieux avec toujours moins.

➤ **INTERVENTION DE MONSIEUR FREDERICK POIGNET - CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE SAUVESTRE ET TANGUY**

Monsieur POIGNET intervient pour faire état de la poursuite des travaux réalisés tant sur les méthodes, que sur la rationalisation des process. Il a évoqué de ce fait le passage de relais et la transition avec Monsieur Sébastien ISOLDA – Responsable Administratif et Financier en poste depuis le mois de janvier.

➤ **INTERVENTION DE MONSIEUR MARC REGNOUX – COMMISSAIRE AUX COMPTES**

En soutien du Trésorier et du Cabinet d'Expertise Comptable, Monsieur REGNOUX intervient en soulignant l'intérêt du travail engagé avec le Cabinet d'Expertise Comptable, en particulier sur la question des fonds propres.

Il certifie « que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice ».

A l'issu de ces différentes interventions, le rapport financier est soumis au vote.

VOTE des rapports financiers :

	POUR	ABSTENTIONS	CONTRE
Collège Consultatif	Unanimité	0	0
Collège Délibératif	Unanimité	0	0

Les comptes sont approuvés.

• **RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES ET ETABLISSEMENT PRÉSENTÉ PAR M. DIDIER COMTE – DIRECTEUR GÉNÉRAL**

« Le respect s'applique toujours uniquement aux personnes, jamais aux choses.

Les choses peuvent exciter en nous de l'inclination et même de l'amour, si ce sont des animaux, ou aussi de la crainte, comme la mer, un volcan, une bête féroce, mais jamais du respect.

Un homme peut être aussi pour moi un objet d'amour, de crainte ou d'une admiration qui peut même aller jusqu'à l'étonnement et cependant n'être pas pour cela un objet de respect.

Son humeur badine, son courage et sa force, la puissance qu'il a d'après son rang parmi ses semblables, peuvent m'inspirer des sentiments de ce genre, mais il manque toujours encore le respect intérieur à son égard.

Fontenelle dit : Devant un grand seigneur, je m'incline, mais mon esprit ne s'incline pas.

Je puis ajouter : Devant un homme de condition inférieure, roturière et commune, en qui je perçois une droiture de caractère portée à un degré que je ne me reconnais pas à moi-même, mon esprit s'incline, que je le veuille ou non, ...».

Emmanuel Kant, Critique de la raison pratique

C'est quelques mots d'introduction de KANT sur la notion de respect me paraît importante dans un environnement et dans un univers où en rappeler une définition n'est pas luxe mais nécessité.

Le respect :

- C'est le respect des enfants, des jeunes et de leurs familles.
- C'est le respect d'adultes, professionnels et bénévoles qui agissent plus qu'ils ne font, tellement il est nécessaire de donner ou de redonner du sens au quotidien.

- C'est le respect des engagements moraux, éthiques, et aussi financiers parce que cela conditionne la qualité et la sérénité du travail auprès des personnes les plus fragilisés.

Alors contrairement à un respect que certains érigent comme le dernier rempart à la violence, je prends le temps de dire que le respect c'est ce qui fait que je reconnais l'autre dans son altérité, son humanité, pleine de failles et de richesses, pleine de contradictions et de cohérences.

Mais voilà pour reprendre un terme qui me revient souvent, « Monsieur le Directeur Général, nous, nous travaillons avec le réel, le vivant ».

Alors faisons place au vivant pour retraduire une année riche, faisant suite à la précédente et préparant celle à venir.

Bien sûr l'ensemble des rapports d'activité a été transmis aux autorités de tutelles et reste disponible au Siège de l'Association pour ceux qui le souhaite.

Cette présentation n'est qu'une synthèse illustrée comme l'a dit la Présidente par deux interventions, une en image, l'autre en témoignage du travail réalisé.

I - Le Siège

Le Siège a pour mission la mise en cohérence de l'organisation et une fonction de représentation de l'Association.

Force est de constater que ce travail a été engagé car il est nécessaire que les dimensions administratives, comptables et financières s'harmonisent de façon à garantir le contrôle interne et ainsi éviter les risques inhérents aux évolutions administratives, législatives et financières, qui sont massives.

La notion de contrôle interne vise à garantir l'égalité, l'équité de traitement des situations et des personnes.

L'année 2014 a été une année de mise en œuvre des chantiers importants repérés en 2013 :

- Du point de vue administratif : mise en place de procédures, révision des contrats (assurance, téléphonie, ...).
- Du point de vue comptable : harmonisation des outils budgétaires afin de les rendre plus opérationnels.
- Du point de vue financier : travail sur les fonds propres et la trésorerie.
- Du point de vue du traitement des contrats de travail : faire évoluer les pratiques et remettre à plat des situations individuelles.

L'année 2014 a aussi permis de rédiger le rapport de carence en matière de démarche d'évaluation interne. Celle-ci a été lancée mais pour différentes raisons, elle n'a pas été conduite à son terme. L'équipe de Direction a travaillé à l'élaboration d'un cahier des charges de l'évaluation externe et a sélectionné un cabinet d'évaluation.

Les mouvements en Personnel ont été compensés par la polyvalence et la réactivité des Salariés.

Les comptables, en particulier, ont su faire preuve d'adaptation et d'engagement pour pallier ces absences et nous avons respecté l'ensemble des procédures budgétaires.

Je les remercie vivement pour leur compréhension de la situation et leur professionnalisme sans lequel, nous aurions pu être pénalisés dans nos missions quotidiennes.

Ils ont été accompagnés par le Cabinet Sauvestre et Tanguy. Cette intervention permet de sécuriser le travail comptable et budgétaire. Cette intervention, validée par le Conseil Général, a permis de poser les bases d'amélioration du système en place.

Le projet de construction de la nouvelle M.E.C.S. « L'Arc-en-Ciel » s'est poursuivi par un travail s'intensifiant avec l'Ophis 63 et le Cabinet d'Architecture Jalicon, afin de tenir le planning de la construction. Le plan de financement et ses subtilités ont été retravaillés avec les Services du Conseil Départemental, avec l'appui du Cabinet Sauvestre et Tanguy et la Caisse d'Epargne.

Monsieur REGNOUX – Commissaire aux Comptes, interviendra sans doute en complément pour apporter sa vision, mais il est nécessaire d'affirmer que ce travail est important et impératif pour maîtriser l'incidence de la construction sur la trésorerie de l'Association.

C'est aussi au Siège de gérer les relations avec les Instances Représentatives du Personnel, cette année a été une année de discussion et d'un dialogue social, qu'il va falloir enrichir par des actions importantes imposées par la Loi de Sécurisation de l'Emploi.

La fonction de représentation institutionnelle du Siège est une part importante et chronophage mais qui reconnaît la place et l'importance de l'Association dans le panorama local. À ce titre, on peut noter la qualité de la relation avec les représentants des collectivités territoriales, de l'État et nos autres partenaires ; mais aussi le renforcement des relations avec les autres associations du secteur.

Il convient de signaler cette année encore comme une période difficile et fatigante pour le Personnel du Siège, mais chacun à su faire face.

II - Arc-en-Ciel

Le budget exécutoire fixait 12 105 journées, 11 997 journées ont été réalisées, soit un taux d'occupation de 99,10 %.

Dix nouveaux enfants sont arrivés.

Tous les enfants sont originaires du Puy-de-Dôme. La moyenne d'âge est de 12 ans.

Le caractère spécifique de la M.E.C.S., son agrément et son extension à des plus grands dans le cas de fratries ou de situations particulières sont réaffirmés.

Il est notable que de plus en plus d'enfants sont suivis dans des institutions spécialisées (ITEP, IME, ...) et que les consultations spécialisées sont de plus en plus fréquentes.

Le travail avec les psychologues et le pédopsychiatre devient alors de plus en plus important pour éclairer et accompagner la prise en charge éducative.

1 030 journées de mesures d'accompagnement ont été réalisées pour 1 125 demandées. Il faut néanmoins noter que ces mesures sont fluctuantes en terme de fonctionnement au gré des années. Elles apportent une réelle plus value au rôle de la M.E.C.S. lors du départ des enfants vers leurs familles et permettent de poursuivre l'accompagnement des mineurs.

L'équipe éducative et technique est associée au projet de construction et participe au Comité de Pilotage mis en place par le Siège.

L'intérim de Direction a permis de traiter des situations et de remettre à plat certaines organisations permettant le bon fonctionnement de l'établissement.

Je vous propose maintenant de regarder quelques images de synthèse réalisées par Monsieur Denis VIALA et qui nous permettront de « visualiser » le nouvel établissement.

III - A.E.M.O. et A.G.B.F.

1 - A.E.M.O./A.E.D.

Le Service est habilité pour 780 A.E.M.O. « classiques » et 40 A.E.M.O. « Spécifiques ».

Le Service est composé de 31 travailleurs sociaux répartis au sein des antennes de Clermont Ferrand, Thiers, Issoire, et Riom.

Le taux d'occupation pour 2014 est de 96,56 %, soit 289 015 journées réalisées, ce qui représente un nombre moyen d'enfants suivis par mois de 792.

L'activité est constante sur toute l'année et permet de dire que l'adéquation entre l'habilitation et le nombre de suivis est atteinte mais que la question de la « suractivité » n'est pas complètement posée.

Le départ de Madame Geneviève HUGUIES et l'arrivée de Madame BOUTAREL sont des évènements notoires de la vie du Service, qui plus est parce qu'ils s'accompagnent aussi du départ de Madame GALTIE et de l'arrivée de Madame LAUDET.

La problématique des kilomètres parcourus par les travailleurs sociaux est toujours d'actualité.

Pour rappel :

L'intervention en AEMO/AED vise à faire évoluer une situation familiale perçue comme pouvant mettre en difficulté, voire en danger, des mineurs, de permettre aux parents de se réapproprier leurs responsabilités et fonctions parentales et d'accompagner les enfants ou adolescents, à partir de leurs potentialités, dans leur environnement familial et de vie.

Ce travail éducatif consiste en un soutien à la parentalité mais aussi en un appui au mineur dans son développement physique, affectif, psychique.

On peut noter des problématiques de plus en plus aigües et des situations de plus en plus complexes.

Il est à noter le renforcement du travail avec le Conseil Départemental et son Service de l'A.S.E. en suite de l'audit réalisé.

Il faut aussi mettre en avant les relations de plus en plus étroites avec les autres Services d'A.E.M.O. tant dans les aspects institutionnels que pratiques. Ce travail permet de faire face du mieux possible au risque potentiel de suractivité car la gestion des flux de mesures reste une préoccupation.

À ce titre, il est nécessaire de redire que cela a une incidence notable sur le budget du Service. L'ensemble des associations concernées souhaite que le travail engagé avec le Conseil Départemental se poursuive en lien avec les Magistrats des enfants.

Pour cette Assemblée Générale, j'ai demandé à des Représentants du Groupe Spécifique, de nous présenter le travail réalisé sur la rédaction d'un livre dont nous sommes à la recherche de solutions pour son édition.

2 - A.G.B.F.

La moyenne mensuelle de familles suivies est de 27 familles pour l'année 2014. Elle est stable par rapport aux années antérieures.

Comme chaque année, il convient de rappeler que ce Service est viable car accolé au Service AEMO/AED dont il complète parfaitement l'activité en venant l'enrichir.

Sur les 28 mesures suivies au 31 Décembre 2014, 19 familles bénéficient de double mesures AEMO/AED et AGBF. Cette dernière, incluse dans le dispositif de protection de l'enfance, offre, à travers l'accompagnement dans la gestion du budget familial, un levier d'interpellation des parents dans la prise en compte de leurs responsabilités familiales et se situe en cela dans la complémentarité avec la mesure AEMO/AED.

IV - La Prévention Spécialisée

La Prévention Spécialisée confirme son inscription dans le schéma départemental de la protection de l'enfance. L'année 2014 a été l'occasion de travail de concertation des équipes et a permis de réaffirmer les principes fondamentaux et fondateurs de la démarche de Prévention Spécialisée.

Les travaux, même s'ils ne sont pas aboutis, avaient pour thèmes : la gouvernance du service et son projet.

L'évolution du contexte social, mais aussi des dispositifs existants imposent de dire et redire ce qu'est la Prévention Spécialisée, son fondement en matière de protection de l'enfance et ses principes. Les territoires, les publics et les problématiques sont bien souvent à la croisée des préoccupations, il faut réaffirmer la singularité de la Prévention Spécialisée.

Les rapports d'activité de la Prévention Spécialisée sont riches, agrémentés d'exemples et d'analyses permettant de comprendre l'intervention et ses spécificités.

Je ne m'attarderai et ne reprendrai alors que quelques points, pour certains récurrents, pour d'autres faisant l'objet d'une forme d'alerte.

- Les jeunes « les plus jeunes », c'est-à-dire des enfants de 9 à 13 ans préoccupent les équipes car les comportements, les manifestations marquent une forme de précocité inquiétante. Je le redis cette année encore.
- Les dispositifs divers, variés, complémentaires laissent malgré tout de côté les plus exclus, les plus marginalisés concernant le logement, l'insertion, ... Cette absence de réponse adaptée renforce bien souvent la marginalisation.
- La question de la santé, en particulier de la santé mentale, se pose et reste une préoccupation.
- La question du financement « a priori » et des moyens nécessaires à l'action n'est pas une « manœuvre » financière de la Prévention Spécialisée mais bien un fonctionnement inhérent à son intervention, là où le droit commun n'est pas et avec une temporalité qui s'appelle parfois et souvent réactivité.

Il est primordiale que les financeurs comprennent, valident cette exception administrative et comptable car sans elle, les équipes sont mises en incapacité de faire face aux réels.

Le débat agite régulièrement les réunions d'équipe où s'il faut simplement faire, il ne sera donc pas question d'agir. Faire du sport, ce n'est pas agir sur l'engagement d'un jeune dans un club sportif pour avoir et donner une autre image de lui-même au sein du quartier.

Agir en prévention, c'est prévenir et maîtriser un avenir en construction.

V - Vie associative

La vie associative de l'ADSEA 63 est riche de débats, de discussions et de convivialité.

Le Conseil d'Administration s'est réuni 6 fois.

Le Bureau s'est réuni 9 fois.

Les Administrateurs sont mobilisés pour la Commission Arc-en-Ciel, et pour les Commissions de recrutement. Ils ont rendu visite aux Services pour des moments conviviaux ou pour des moments de travail.

Les « Administrateurs Ad Hoc » poursuivent leurs interventions et aujourd'hui envisage peut-être un rapprochement avec l'association « AVEC »

Et bien sûr les bénévoles de l'aide aux devoirs persistent et signent leur engagement malgré une année où il a été nécessaire de changer leur lieu d'intervention.

En conclusion, chacun œuvre et tous sont engagés, l'environnement n'est pas des plus faciles mais nous nous armons pour affronter ses contraintes. Il faut simplement se mettre d'accord sur le sens donné, alors peut-être arriverons nous à tordre le cou à des pratiques ou des habitudes anciennes. Car la pérennité s'inscrit dans une démarche active, tous les jours il faut avancer avec de nouvelles contraintes mais aussi avec de nouveaux possibles.

L'Assemblée Générale est un moment politique fort de l'Association, alors au-delà de ces quelques informations factuelles et ponctuelles, il est nécessaire de dire, et d'affirmer, que l'Association, et ses professionnels comptent jouer un rôle dans la vie de la cité : notre mission première est, et reste, la protection de l'enfance.

Pour terminer par là où j'ai commencé et avec une pincée d'humour, je vous livre cette citation de Somerset MAUGHAM « Si vous voulez être respecté, commencez par être respectable et en outre assez costaud pour imposer le respect. »

VOTE :

	POUR	ABSTENTIONS	CONTRE
Collège Consultatif	Unanimité	0	0
Collège Délibératif	Unanimité	0	0

• **INTERVENTION DE M. ALEXANDRE POURCHON – VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME.**

Intervention politique générale du premier Vice-Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

• **ÉLECTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Nombre de postes à pourvoir : 17

Sont sortants en 2015 : M. AMBLARD Jean-Baptiste
M. AURIEL Albert
Mme COPIER Lydie
Mme FERNANDEZ Isabelle
Mme DUBOIS Isabelle
M. MOINE Claude
M. VIALA Denis
M. BLANCHARD Luc

Ne se représente pas : M. AURIEL Albert

Nouvelles candidatures : M. TOUAHMIA Karim
M. RALET Patrick
Mme MERY BASPEYRAT Anne-Marie

Il est procédé au vote à bulletins secrets :

Sur 36 votants, ont obtenu :

M. AMBLARD Jean-Baptiste	36 Voix	ELU
Mme COPIER Lydie	36 Voix	ELUE
Mme FERNANDEZ Isabelle	36 Voix	ELUE
Mme DUBOIS Isabelle	36 Voix	ELUE
M. MOINE Claude	36 Voix	ELU
M. VIALA Denis	36 Voix	ELU
M. BLANCHARD Luc	36 Voix	ELU
M. TOUAHMIA Karim	36 Voix	ELU
M. RALET Patrick	36 Voix	ELU
Mme MERY BASPEYRAT Anne-Marie	36 Voix	ELUE

• CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.

La Présidente remercie l'ensemble des participants à cette Assemblée Générale 2015. Elle invite les membres du Conseil d'Administration à une réunion le 30 Juin 2015 à 18 H 00 afin de procéder à l'élection du Bureau.

Enfin, elle invite l'ensemble des participants à un moment de convivialité autour du buffet préparé par Six-Trois.

La Présidente de l'ADSEA 63,

Isabelle DUBOIS.

LISTES DES PRESENTS ET EXCUSES
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2015

ETAIENT PRESENTS

M.	ALLAMI	Salarié de l'ADSEA 63 – Service AEMO - AGBF et Représentant du Personnel au Conseil d'Administration
Mme	ALARCON	Stagiaire de l'ADSEA 63 - Service Prévention Riom Volvic Communautés
M.	AMBLARD	Directeur du CAP 3A – CFAS Auvergne et Administrateur de l'A.D.S.E.A. 63
M.	BAS	Retraité – Trésorier de l'ADSEA 63
Mme	BELIN NUNEZ	Salariée de l'ADSEA 63 - Service AEMO - AGBF
M.	BERTOCCHI	Directeur Général ALTERIS
Mme	BERTRAND	Administrateur Ad Hoc de l'ADSEA 63
Mme	BIDOLET	Salariée de l'ADSEA 63 - Service AEMO - AGBF
Mme	BJELIC	Apprentie de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
M.	BOUTALOUSS	Délégué du Préfet sur les quartiers
Mme	BOUTAREL	Directrice du Service AEMO - AGBF
Mme	BRANDOMIR	Avocate - Adhérente de l'A.D.S.E.A. 63
Mme	BRESSOULALY	Magistrat en retraite – Membre du Bureau de l'A.D.S.E.A. 63
M.	BRIAT	Chef de Service Educatif du SDAP Saint-Jacques
Mme	CONDY	Administrateur de l'ADSEA 63 - Représentante de la CAF
Mme	COPIER	Directrice ARAMIS
M.	COSSON	Salarié de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
M.	DAMIENS	Salarié de l'ADSEA 63 – Service AEMO - AGBF
M.	DARMON	Retraité – Deuxième Vice-Président de l'ADSEA 63
Mme	DARMON	Retraitee – Administrateur Ad Hoc de l'ADSEA 63
M.	DA SILVA	Chef de Service Educatif de la M.E.C.S. L'Arc-En-Ciel
Mme	DUBOIS	Avocate – Présidente de l'ADSEA 63
Mme	DUBOUCHET	Salariée de l'ADSEA 63 – Direction Générale
M.	FABRE	Salarié de l'ADSEA 63 - Représentant du Personnel au Conseil d'Administration
M.	FOURNIER	Salarié de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
Mme	FROMENT	Directrice Générale Adjointe « Ville harmonieuse » - Clermont-Fd
M.	GENESTE	CREAI Auvergne – Membre invité permanent du CA ADSEA 63
Mme	GENEVE	Retraitee - Vice-Présidente CIDF
Mme	GERMAIN	Présidente de la Ludothèque Saint-Jacques
Mme	GIRABET-MOIRIAT	Chef de projet Conseil Général
Mme	GOUTTEBEL-FAVIER	Retraitee de la C.A.F.
M.	GRAND	Salarié de l'ADSEA 63 – M.E.C.S. L'Arc-En-Ciel
M.	GUILLAUME	Comité de Quartier Saint-Jacques
M.	GUYOT	Chef de Service Educatif de la Prévention Riom Volvic Communautés
Mme	HUGUET	Salariée de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
M.	ISOLDA	Salarié de l'ADSEA 63 – Direction Générale
M.	JALICON	Architecte
Mme	JOSEPH	Salariée de l'ADSEA 63 – Représentante du Personnel au Conseil d'Administration

ETAIENT PRESENTS (suite)

Mme	KARIM	Salariée de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
M.	KOERKEL	Coordinateur ZEP/REP – Collège Albert Camus
Mme	LABREVEUX	Direction Enfance et Famille – Représente Mme LACOMBE
M.	LACHAVE	Contrôleur de Gestion au Conseil Régional - Membre du Bureau de l'A.D.S.E.A. 63
Mme	LAUDET	Salariée de l'ADSEA 63 – Service AEMO-AGBF
M.	LEBRUMENT	Enseignant Chercheur – Administrateur de l'ADSEA 63
M.	LECOMPTE	Stagiaire de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
Mme	LEFAURE	Chargée de projets – OPHIS 63
Mme	LEOTY	Salariée de l'ADSEA 63 – Service AEMO-AGBF
Mme	MALOCHET	Retraitée – Première Vice-Présidente de l'A.D.S.E.A. 63 – Représente Mme LOMBARDY
M.	MANCHOT	Salarié de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
Mme	MASSON	Salariée de l'ADSEA 63 – Service Prévention SDAP St-Jacques
Mme	MATHE	Retraitée – Membre du Bureau de l'A.D.S.E.A. 63
M.	MAURY	Chef du Pôle Sécurité Publique et Prévention – Préfecture 63
Mme	MESTRE	Stagiaire de l'ADSEA 63 – Service Prévention SDAP St-Jacques
M.	MOINE	Retraité – Troisième Vice-Président de l'A.D.S.E.A. 63 – représente M. AURIEL
Mme	MORON	Chargée de tranquillité résidentielle LOGIDOME
Mme	MONDANEL	Salariée de l'ADSEA 63 – M.E.C.S. L'Arc-En-Ciel
Mlle	MORILLON	Salariée de l'ADSEA 63 – M.E.C.S. L'Arc-En-Ciel
Mme	PARMENTIER	Salariée de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
Mme	PELISSIER	Salariée de l'ADSEA 63 - Service Prévention Riom Volvic Communautés
Mme	PERRET	Salariée de l'ADSEA 63 – Service AEMO-AGBF
M.	PEYRIN	Salarié de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
M.	POIGNET	Consultant
M.	POURCHON	1 ^{er} Vice-Président du Conseil Départemental
Mme	REBATEL	Salariée de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
M.	REGNOUX	Commissaire aux Comptes et Maire de Mozac
M.	REYNOIRD	Chargé de clientèle - Caisse d'Épargne
M.	RICHARD	Salarié de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
Mme	ROBERT-VIRIOT	Avocate et Adhérente de l'ADSEA 63
M.	ROGGERINI	Salarié de l'ADSEA 63 – Services P.A.R.Q. et Siège
Mme	ROSSIGNOL	Directrice Pôle Enfance Jeunesse ANEF 63
Mme	SABER AMOLI	Animatrice – Formatrice CADIS – Administrateur ADSEA 63
M.	SAULNIER	Salarié de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
M.	SOARES	Stagiaire de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
M.	TOUAHMIA	Inspecteur de l'Éducation Nationale – Administrateur ADSEA 63
Mme	TOURNAYRE	Salariée de l'ADSEA 63 – Service AEMO - AGBF
Mme	TRIOMPHE	Directrice de la Gestion Locative LOGIDOME
Mme	TURBE Sabine	Pédopsychiatre Sainte-Marie
Mme	VASSIAS	Salariée de l'ADSEA 63 – Service Prévention P.A.R.Q.
M.	VIALLE	Président Comité de Quartier Saint-Jacques

ETAIENT EXCUSES

Mme	AIGRET	Directrice URIOPSS
Mme	ANDRE	Sénatrice du Puy-de-Dôme – Vice-Présidente de la Commission Finances et Conseillère Générale du Puy-de-Dôme Canton Clermont Nord-Ouest
M.	AUDEBERT	Sous-Préfet – Directeur du Cabinet du Préfet de la Région Auvergne
M.	AURIEL	Retraité de la Mission Locale de Clermont-Fd – Administrateur de l’A.D.S.E.A. 63 – Représenté par M. MOINE
Mme	BALADIER	Directrice de la Solidarité – Conseil Départemental
M.	BARDON	Directeur Général – ADAPEI 63
M.	BERGER	Retraité INSEE – Représenté par M. MOINE
M.	BERGERAS	Directeur du Centre Hospitalier Sainte-Marie – Représenté par Mme TURBE
M.	BERLEMONT	Directeur DRJSCS d’Auvergne
M.	BERNARD	Président A.G.S.G.V. 63 – Représenté par Mme DUBOIS
M.	BEYTOUT	Président du CADIS
M.	BOUET	Retraité CADA Emmaüs Bussières et Pruns
M.	BRANDOMIR	Retraité - Administrateur de l’A.D.S.E.A. 63
M.	CABRIT	Directeur du C.C.A.S. de Clermont-Fd
Mme	CHARRADE	Adhérente ADSEA 63
Mme	CHIRAT	Responsable fonction parentale – CAF - REAAP
M.	COLOMBEAU	Directeur Adjoint DAJL
Mme	DANJOU	CAF - REAAP 63
Mme	DURIEUX	Médecin Chef Service PMI
Mme	FERNANDEZ	Salariée LOGEHAB – Secrétaire du Bureau de l’A.D.S.E.A. 63
M.	FOUCAULT	Président Limagrain
M.	FUZEAU	Préfet Région Auvergne
Mme	GODILLOT	Responsable Département Politique Solidarité – CCAS Cl-Fd
Mme	GOIGOUX	Salariée de l’ADSEA 63 – M.E.C.S. L’Arc-En-Ciel – Représentée par Mme MORILLON
Mme	GOUNEL	Psychologue DSD Retraîtée – Représentée par Mme MALOCHET
M.	GOUTTEBEL	Président du Conseil Général du Puy-de-Dôme
M.	HAINAUT	Directeur de l’OPHIS 63 – Représenté par M. CELLIER
Mme	HERILIER	Administrateur ADSEA 63 – Représente l’UDAF 63
M.	HEYRAUD	Président Fédération Viticole 63
M.	HUGUENET	Retraité – Adhérent de l’ADSEA 63
M.	INCABY	Président CLCV
Mme	JACQUAND	Médecin du travail
Mme	JALENQUES	Administrateur Ad Hoc de l’ADSEA 63 – Représentée par Mme BERTRAND
M.	JOLYS	Retraité - Président d’honneur de l’ADSEA 63
Mme	LABAUNE	Responsable Service aide aux familles
Mme	LAGNEAU	Direction DRJSCS
M.	LOUBIER	Directeur Général de l’ANEF 63 – Représenté par Mme ROSSIGNOL
Mme	MAISONNET	Conseillère Départementale de Clermont-Fd 3
Mme	MALTRAIT	Conseillère Départementale Châtel-Guyon
M.	MAYET	Président ADAPEI 63

Mme	MERY BASPEYRAT	Retraitée – Administrateur de l'ADSEA 63
Mme	MOUSSAOUI	Enseignante – Administrateur de l'ADSEA 63
Mme	PAUQ	Responsable de la Circonscription Sud Agglo
M.	PERRET	Maire Saint-Bonnet près Riom
M.	RAYNAUD	Président URIOPSS
Mme	SAUGUES	Députée du Puy-de-Dôme – Vice-Présidente de la Commission des Affaires Etrangères
M.	SOUCHON	Président du Conseil Régional
M.	SURILLON	Adhérent ADSEA 63
M.	TALAMY	Délégué à la création d'entreprise / ARDTA – Administrateur de l'ADSEA 63
M.	VIALA	Membre du Bureau de l'ADSEA 63

* * *